

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL

Séance du Jeudi 15 novembre 2007, à 14 h 30
salle Tiraqueau à la Préfecture

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Dossier n° 650

Projet de création d'un hypermarché de 2 650 m² à l'enseigne SUPER U, et de deux boutiques sur 55 m², La Bourie à BOUFFÈRE.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	5	
Ont voté OUI : 5	NON :	ABSTENTION :

14 h 50 - Dossier n° 639

Projet de création, par transfert-extension, d'un magasin de bricolage de 4 774 m² à l'enseigne MR BRICOLAGE, rond-point de l'Europe, RD 38b à SAINT GILLES CROIX DE VIE.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	5	
Ont voté OUI : 4	NON : 1	ABSTENTION :